

Bulletin de veille « emballage »



Février 2015



Regroupe les réseaux régionaux de l'emballage :



Breizpack



NordPackage

Table des matières

Veille Emballage « produits »	2
▪ 1. Relooking pour séduire l'Amérique.....	2
▪ 2. « Lait collecté et conditionné en France »	2
▪ 3. KFC développe une tasse à café comestible	2
▪ 4. Lobodis, le café bio made in Bretagne.....	3
▪ 5. Des œufs en boîtes de construction.....	3
Veille emballage « marchés »	4
▪ 6. Les prix des PCR en janvier 2015.....	4
▪ 7. Les prix des plastiques en janvier 2015	4
veille technologique emballage et équipements	6
▪ 1. Bouchon en liège : un brevet made in Italy pour éliminer le TCA	6
▪ 2. One-step bottle forming & filling 'on the precipice of commercialization'	6
▪ 3. Mimaki dans la découpe petit format.....	7
▪ 4. Natureplast améliore son PLA	8
▪ 5. Un prix pour Cellulopack.....	8
Veille réglementaire et normative	10
▪ 1. Evonik FCM receives EFSA green light.....	10
▪ 2. CEF panel approves EGDP in plastics with conditions	10
▪ 3. Le Sénat modifie le projet de loi sur les sacs plastique.....	10
▪ 4. Arkema FCM application backed by EFSA.....	11
▪ 5. Quand le Sénat supprime la DLUO....	11
▪ 6. Transition énergétique pour la croissance verte : des changements notables pour l'emballage.....	12
▪ 7. Mise à jour des fiches DGCCRF :.....	12

1. Relooking pour séduire l'Amérique



Rachetée en octobre par l'ancien ministre Renaud Dutreil, l'eau de source Jolival (Voeuil-et-Giget) présente jeudi ses nouvelles bouteilles. Leur design est inspiré de New York. Il a été développé par Cognac Moules Emballages Plastiques (Comep) à Salles-d'Angles. L'export aux Etats-Unis est une volonté affichée par le repreneur. Il souhaite aussi remettre au goût du jour la Fine à l'eau, du cognac avec un trait d'eau.

Source : Packaging France – 03/02/15

2. « Lait collecté et conditionné en France »

Certains emballages de lait (bouteilles et briques en carton) vont adopter le logo "lait collecté et conditionné en France". Carrefour, Système U et Intermarché vont l'adopter pour leurs marques MDD.



Source : Emballage Digest – 11/02/15

3. KFC développe une tasse à café comestible

Les Britanniques vont bientôt pouvoir tester la tasse comestible lancée par les fast-foods KFC. Celle-ci, baptisée « Scoff-ee Cup », est faite de biscuit enveloppé d'un papier de sucre et d'une couche de chocolat blanc, qui aurait la particularité de ne pas fondre pour garder la boisson chaude et le biscuit croustillant.



Source: The Telegraph – 27/02/15

4. Lobodis, le café bio made in Bretagne

Lobodis est une entreprise bretonne équitable et solidaire, qui développe des cafés de grande qualité depuis plus de vingt ans. Cette marque française propose une gamme de cafés issus de l'agriculture biologique, entièrement labellisée Fairtrade Max Havelaar, et torréfiée en France.



Elle se compose de cafés moulus, de cafés en grains, de dosettes souples et de capsules compatibles avec les machines Nespresso.

Le torréfacteur breton a lancé il y a quelques mois de nouvelles capsules grand cru classées par intensité (Mexique, Afrique des grands lacs, Ethiopie, Sumatra), ainsi que quatre nouvelles dosettes souples (Bolivie, Mexique, Pérou, Caraïbes) vendues en grandes surfaces.

Tous les cafés Lobodis arborent le logo « Produit en Bretagne ». En effet, la torréfaction est entièrement réalisée par l'entreprise à Bain de Bretagne (35), sur le site de production situé à l'ESAT-CAT (centre d'aide par le travail). Une démarche qui permet l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail.

Source: Foodly – 23/02/15

5. Des œufs en boîtes de construction

Le Gaulois lance une nouveauté étonnante au rayon œufs : Eggyplay.

Cette nouvelle gamme au packaging ludique devrait plaire aux enfants. Une fois la boîte vidée, elle se transforme en un jeu de construction clairement inspiré de Lego. Quatre packs de différentes couleurs sont proposés : rose, bleu, jaune et vert.



Ces boîtes en plastique empilables et 100 % recyclables sont à collectionner pour pouvoir réaliser des constructions de plus en plus importantes comme des châteaux, forteresses ou gratte-ciels.

Source: Linéaire – 11/02/15

6. Les prix des PCR en janvier 2015

L'année commence par des hausses après une année 2014 stable. -
Constitués des sortes 1.02 pour les papiers et cartons mêlés d'origine triés, 1.04 pour les emballages commerciaux et 1.05 pour les ondulés récupérés, les papiers et cartons récupérés (PCR) constituent la matière première des emballages en carton ondulé sous la forme de papiers pour ondulé (PPO). Alors que les PCR ont fini l'année 2014 sur une baisse très relative, l'année 2015 repart sur une hausse sensible. En un mois, les PCR reviennent au niveau de mai 2014.

[Les prix des PCR en janvier 2015](#)

PRIX DES PCR			
euro/tonne	1.02	1.04	1.05
2015			
Janv	60,62 - 64,47	74,08 - 77,79	85,10 - 88,64
2015			
Dec	56,59 - 61,44	67,61 - 72,86	79,08 - 83,97
Nov	56,30 - 60,40	67,28 - 71,17	79,72 - 84,25
Oct	56,03 - 59,73	67,41 - 72,95	80,49 - 84,23
Sept	59,72 - 67,39	76,93 - 80,84	87,43 - 91,32
Août	62,15 - 66,80	75,42 - 80,85	88,07 - 92,20

Source : Emballages Magazine, Henri Saporta, 19 février 2015

7. Les prix des plastiques en janvier 2015

La baisse entamée en 2015 continue au mois de janvier. -
Alors que l'année 2014 se concluait par une forte baisse de tous les plastiques, l'année 2015 commence sur les mêmes bases. C'est ainsi que le polyéthylène téréphtalate (PET) chute encore à 1,05 euros le kilo. A l'image du polychlorure de vinyle (PVC), du polypropylène homo injection (PP homo injection) ou des différents polyéthylènes, toutes les matières enregistrent des reculs. Le polystyrène cristal (PS Cristal) chute même de 22 centimes en un mois. Baisse du pétrole, essoufflement de la demande chinoise ou surcapacités : les explications se multiplient. Quoi qu'il en soit, les polymères d'origine renouvelable et issus du recyclage ont du souci à se faire à court terme. Vu les appels reçus, Emballages Magazine peut témoigner que les acheteurs d'emballage suivent la question de très près.

[Les prix des plastiques en janvier 2015](#)

PRIX DES PLASTIQUES

euro/kilo	PS	PP Inj	PP Cop	PVC	PET	PEbd	PEhd Souf	PEhd Inj	PEhd Film
2015									
Janv	1,42	1,21	1,26	0,78	1,05	1,24	1,19	1,19	1,22
2014									
Dec	1,64	1,33	1,38	0,84	1,10	1,37	1,30	1,31	1,32
Nov	1,77	1,38	1,43	0,87	1,16	1,39	1,33	1,35	1,32
Oct	1,78	1,45	1,50	0,92	1,21	1,47	1,38	1,42	1,35
Sept	1,79	1,45	1,51	0,92	1,23	1,46	1,38	1,42	1,34
Août	1,82	1,48	1,54	0,94	1,25	1,48	1,42	1,44	1,36

Source : Emballages Magazine, Henri Saporta, 19 février 2015

1. Bouchon en liège : un brevet made in Italy pour éliminer le TCA

La société trentinoise Brentapack, du groupe Labrenta, et le Département de Physique de l'Université de Trente ont breveté un système de décontamination du liège dans le cadre d'un projet de recherche contre le vin bouchonné, rapporte le bureau économique de l'Ambassade d'Italie.

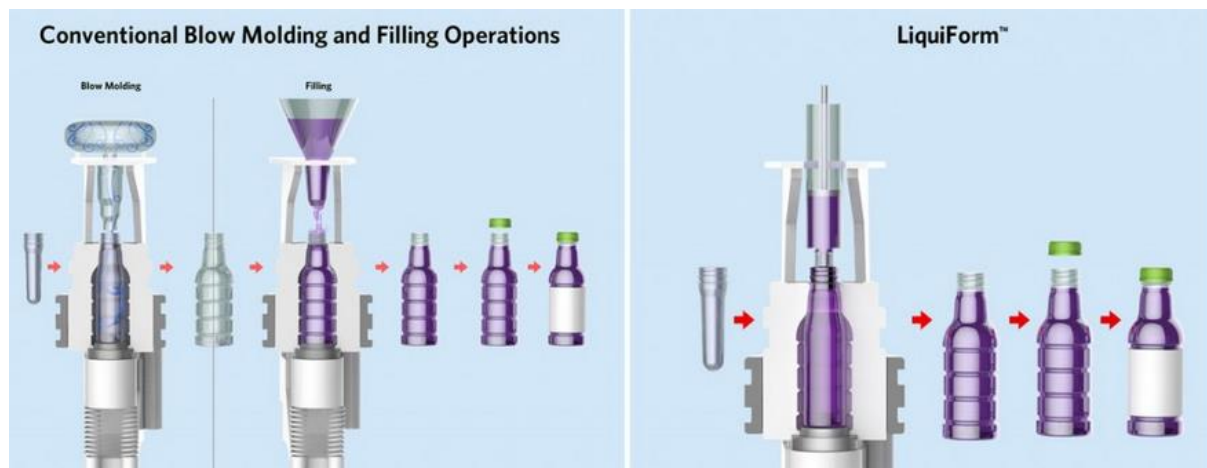
Lancée en 2013, l'étude porte sur le processus qui permet d'éliminer le risque que les bouchons de liège ne soient attaqués par le TCA, le trichloroanisole, composé responsable du "goût bouchonné".

Brentapack, startup née il y a un an et demi seulement, est également parvenue à étendre son brevet à l'étranger. La procédure de désinfection du bouchon conçue par cette jeune société prévoit maintenant un nouveau développement, dont l'objectif est l'élimination totale du TCA, et la première usine pilote pour sa production est en cours de réalisation. Pour la société, il s'agit donc d'une nouvelle étape dans le développement de produits et de technologies d'avant-garde.

La société a également breveté "Sughera", une ligne de bouchons sans colle qui est le produit d'un mélange de matières thermoplastiques. Ce type de bouchons, conçu avec du micro aggloméré de liège, contient un polymère thermoplastique et est donc entièrement recyclable. Les bouchons "Sughera", entièrement fabriqués en Italie, sont composés de grains de liège de qualité, parfaitement stérilisés afin d'éliminer d'éventuels contaminants.

Source : *Emballage Digest*, 28 janvier 2015

2. One-step bottle forming & filling 'on the precipice of commercialization'



Presenters from Amcor and Sidel advise attendees at The Packaging Conference on their one-step form-fill LiquiForm technology, said to be a step-change in efficiency and flexibility.

Ten years in development, [LiquiForm™](#)—which removes the “blowing” from blow molding and integrates forming and filling in one step—is “on the precipice of commercialization.” That’s according to Ann O’Hara, President of Amcor Rigid Plastics, who addressed attendees at the 2015 edition of The Packaging Conference, in Atlanta, along with her colleagues, Tod Eberle, Amcor Vice President, and Luc Desoutter, Sustainability Officer for Sidel, Inc.

In July 2014, Amcor announced a joint partnership with Sidel to develop LiquiForm, which Eberle says was inspired by Sidel’s Combi integrated blowing-filling-capping system. “We asked ourselves, is there an opportunity to go further and combine stretch blow molding and filling in one technology that is compatible with PET and other materials?” he said.

The resulting technology engineered by the partners—advertised as “a step change in efficiency and flexibility—uses consumable, pressurized liquid instead of compressed air to form plastic

containers, resulting in a significant decrease in energy costs. For standard blow molding, the air compression cycle is only 35% to 40% efficient and consumes approximately 70% of the total amount of electricity used in the blow-molding process. LiquiForm uses much less electricity to hydraulically drive incompressible fluid into the container while it's forming at a much higher efficiency.

Among the other benefits of the technology cited during the presentation were :

- Reduced maintenance and labor costs versus operating two separate machines
- An optimized supply chain
- Lower capital costs and a smaller machine footprint
- Potentially sharper bottle definition
- Reduced waste with enhanced technology
- Greater filling accuracy
- Lower GHGs
- Reduced transportation costs
- Package damage associated with empty bottle transport eliminated
- Greater design window for polypropylene and high-density polyethylene applications

As O'Hara explained, Amcor and Sidel have recognized that the best way to bring the technology to market is by licensing it to equipment manufacturers. "Licensing is a good way to go, as there are so many different applications that are going to have to be worked through," she said. [Videos shared at the conference](#) offered a glimpse of some of the product potential, including condiments, beverages, and personal care products—"although we may not get to high-viscosity products immediately," O'Hara remarked.

When asked if Amcor was jeopardizing its own business by introducing a technology that will allow brand owners to form their own bottles, O'Hara responded: "Amcor feels that this transformation was coming anyway. It offers us an opportunity to expand into other [global] markets."

Per Amcor/Sidel's timeline, the predicted path forward for LiquiForm is to have the first commercial production application by 2018, with broader adoption and continuous development in three-plus years. Said O'Hara, "The things we think are constraints today are things that we just haven't figured out yet."

Source : packagingworld, Anne-Marie Mohan, 2 février 2015

3. Mimaki dans la découpe petit format

Le fournisseur de machines pour le carton plat lance un traceur pour la production de prototypes et petites séries d'emballages. -

Spécialisé dans les imprimantes jet d'encre et les traceurs de découpe grand format, Mimaki annonce le lancement du modèle CFL-605RT pour le rainage et la découpe de feuilles en carton de format maxi A2 extra (445 x 619 mm). De par sa taille, compacte, et ses performances, ce modèle est dédié à la fabrication de petites séries, voire de prototypes d'étuis et de boîtes en carton. La société japonaise vise les entreprises qui cherchent à différencier leur offre, proposant des produits à variations saisonnières et régionales, ainsi que celles qui réalisent des opérations promotionnelles sur les marchés du luxe et de la cosmétique ainsi que dans l'alimentaire. L'appareil est capable d'exécuter des opérations de façonnage variées, telles que le rainage et la découpe excentrique, tangentielle ou à double effet. Il peut exercer une force verticale réglable entre 30 et 1000 g et découper des substrats jusqu'à 2 mm d'épaisseur en découpe tangentielle, y compris en vinyle et en caoutchouc. L'outil de découpe à double effet convient quant à lui pour des matériaux tels que les panneaux de mousse ou le carton compact que cette machine peut découper sur une épaisseur de 10 mm au maximum.



Source : Emballages Magazine, Tiziano Polito, 13 février 2015

4. Natureplast améliore son PLA



Le fournisseur de bioplastiques a développé des grades qui présentent une meilleure résistance aux chocs et à la chaleur. -

Spécialisé dans les biopolymères et les additifs, Natureplast propose, via sa filiale Biopolynov, deux grades d'acide polylactique (PLA) qui présentent des propriétés mécaniques et thermiques supérieures aux matières équivalentes disponibles. De plus, ces plastiques référencés sous les noms de PLHT 201 et PLHT 202 sont plus faciles à transformer, avec des gains de temps de cycle compris entre 30% et 200% selon les pièces injectées. Les deux grades sont le résultat de deux années de développement. « Cette matière a été développée notamment pour l'emballage, secteur qui est, avec la sacherie, celui qui tire le plus le

marché des bioplastiques », indique Thomas Lefèvre, PDG de la société basée à Ifs (Calvados). De poursuivre : « La formulation est adaptable afin de couvrir une large gamme de propriétés nous permettant d'approcher celles de polymères conventionnels tels que le PS choc, l'ABS, le PP ou certains PA ».

Dosettes de café

Natureplast pense à des applications dans le domaine des dosettes de café, des conditionnements micro-ondables et stérilisables. Il estime que son produit peut résister à des températures supérieures à 100°C. Issu du maïs et d'autres céréales, le PLA est un plastique qui répond à la norme EN 13432 sur le compostage industriel. Utilisé dans la fabrication de conditionnements alimentaires (barquettes), de flacons pour la cosmétique et de fibres textiles, ce polyester possède deux handicaps : il est assez cassant et commence à se déformer à partir de 60 °C. Des solutions existent sur le marché qui permettent de pousser au-delà des 120 °C le point de transition vitreuse mais en injection-moulage ; « elles se font au détriment de la productivité, avec des temps de cycle plus longs comparativement à un PLA non modifié », indique Natureplast dans un communiqué. Les grades PLHT 201 et PLHT 202 devraient permettre de pallier cet inconvénient. Natureplast veut étendre les applications aux domaines de l'extrusion et du thermoformage.

Source : Emballages Magazine, Tiziano Polito, 20 février 2015

5. Un prix pour Cellulopack

Le spécialiste de la cellulose moulée haute densité revendique une première mondiale avec une barquette compostable. -

Installé dans les locaux d'une ancienne blanchisserie à Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), Cellulopack, spécialisé dans les emballages en cellulose moulée haute densité (CMhd), a bouclé sa première année complète avec un chiffre d'affaires de 500 000 euros. Et l'entreprise dirigée par Olivier Mas commence l'année 2015 en remportant un prix de l'innovation pour un nouvelle barquette compostable pour produits alimentaires.



La nouvelle barquette de Cellulopack est compostable.

Le 29 janvier, Cellulopack participait à la neuvième édition de MidInnov, un rendez-vous organisé par la nouvelle agence régionale de l'innovation et du développement économique (Madeeli) en Midi-Pyrénées, et a remporté le prix en catégorie "Innovation et Société" dans le cadre des prix Inn'Ovations. La mise au point de cette barquette operculable marque l'aboutissement d'un projet issu de plusieurs années de recherche et de développement (R&D) ; l'aptitude au compostage repose sur la combinaison de la cellulose et d'un film apte au contact alimentaire et compostable labellisé "OK Compost" qui assure l'étanchéité. Les homologations sont en cours.

Cuisines centrales

Cellulopack s'adresse aux cuisines centrales de la restauration collective publique ou privée avec des barquettes de grande contenance en soulignant que l'emballage résiste à des températures de 140 degrés pendant 40 minutes. Un marché de plusieurs centaines de millions d'unités par an, selon l'entreprise. Cellulopack revendique une première mondiale avec cet emballage breveté qui se composte avec les déchets alimentaires. L'industrialisation est prévue dans le courant de l'année 2015. Dans cinq ans, l'entreprise table sur une production annuelle de 100 millions de barquettes et compte créer quinze emplois.

Source : Emballages Magazine,

Henri Saporta, 26 février 2015

1. Evonik FCM receives EFSA green light

A substance intended for use in food contact materials (FCM) has been backed by a panel of The European Food Safety Authority (EFSA).

The EFSA Panel on Food Contact Materials, Enzymes, Flavourings and Processing Aids (CEF) said the substance does not pose a risk for the consumer (read the full scientific opinion here).

A safety assessment looked at 1,7-octadiene for use as a crosslinking co-monomer in polyolefins at a maximum use level of 0.9%.

CEF said it is not of a safety concern if the substance is only to be used as described above for contact with foods for long term storage at room temperature and including hot fill conditions and its migration does not exceed 0.05 mg/kg food.

There were no residues detectable in the polymer (< 16 µg/kg detection limit) and no detectable migration of the substance itself and its two main impurities into appropriate food simulants (detection limits in the range of 1-8 µg/kg). [...]

<http://www.foodproductiondaily.com/content/view/print/1042758>

Source : d'après FoodProductionDaily, Joe Whitworth, 28 janvier 2015

2. CEF panel approves EGDP in plastics with conditions

An application to use a processing aid in plastics has been backed under certain conditions according to a panel of the European Food Safety Authority (EFSA).

The EFSA panel on Food Contact Materials, Enzymes, Flavourings and Processing Aids (CEF Panel) said ethylene glycol dipalmitate (EGDP) is not of safety concern for consumers for use in food contact materials (FCMs) based on certain conditions.

It gave the all clear provided the fatty acid precursor is from edible fats or oils using conventionally applied procedures, and any impurities in the ethylene glycol are under control of the producer.

As this depends on the process to produce the ethylene glycol, controls must come from the producer in line with good manufacturing practice.

The safety assessment was for its use as a processing aid at concentrations of up to 2% in plastics, acting as a lubricant to improve injection moulding and distribution of additives in the polymer melt.

It should be included in the group total specific migration limit (SML(T)) of 30 mg/kg expressed as ethylene glycol, said the panel in its scientific opinion. [...]

<http://www.foodproductiondaily.com/content/view/print/1055899>

Source : d'après FoodProductionDaily, Joe Whitworth, 25 février 2015

3. Le Sénat modifie le projet de loi sur les sacs plastique

EXCLUSIF La Chambre haute étend l'emploi des matériaux compostables et biosourcés et interdit l'usage des oxo-fragmentables. -

Une nouvelle étape a été franchie dans l'évolution de la réglementation concernant les sacs en plastique à usage unique, en débat au Parlement depuis l'an dernier. Le texte fait partie du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte soutenu par Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie (cf. vidéo ci-dessous). Les dispositions concernant les sacs plastiques figurent dans l'article 19 bis. Après avoir été votées par l'Assemblée nationale, elles étaient soumises à l'examen du Sénat. Ce dernier s'est prononcé le 16 février.



Matériaux compostables et biosourcés
Les principales modifications concernent l'emploi des matériaux compostables et biosourcés,

maintenant prévus pour l'ensemble des sacs et non plus uniquement pour les sacs « fruits et légumes » distribués par les supermarchés, ainsi que l'interdiction des plastiques oxo-fragmentables. Le calendrier d'application évolue aussi puisque les sacs en plastique compostable et partiellement biosourcés pour les fruits et légumes seront obligatoires à partir de 2017 et non plus à partir de 2016, répondant ainsi à l'une des principales demandes de la grande distribution.

En conclusion, à compter du 1er janvier 2016, les sacs de caisse en plastique à usage unique seront interdits partout en [France](#) sauf s'ils sont compostables en compostage domestique et partiellement biosourcés. En l'occurrence, la référence au compostage domestique semble aujourd'hui incontournable, même si une norme définissant celui-ci n'existe pas. Quant aux sacs « fruits et légumes », ils seront aussi interdits, mais à partir du 1er janvier 2017, exception faite pour ceux constitués de plastiques compostables en compostage domestique et partiellement biosourcés.

Sacs oxo-fragmentables

Les sénateurs ont également décidé d'interdire les films de routage non biodégradables en plastique à partir de 2017. Enfin, les emballages et les sacs oxo-fragmentables sont bannis à compter de la promulgation de la loi. Un décret devra fixer les modalités d'information du consommateur sur la composition et l'utilisation des sacs vendus ou mis à sa disposition. Ce même décret doit, par ailleurs, fixer la teneur biosourcée minimale des sacs et les conditions dans lesquelles celle-ci est progressivement augmentée. Le texte pourrait encore évoluer. Il sera, en effet, soumis à l'examen de la commission mixte paritaire (CMP) et de l'Assemblée nationale.

Source : Emballages Magazine, Tiziano Polito, 19 février 2015

4. Arkema FCM application backed by EFSA

Arkema's application to use a copolymer in nanoform does not pose a consumer risk according to a panel of the European Food Safety Authority (EFSA).

The EFSA Panel on Food Contact Materials, Enzymes, Flavourings and Processing Aids (CEF) said the substance, which is a polymeric additive manufactured using authorised monomers, is of no safety concern for use in food contact materials (FCM). The amount of methacrylic acid, ethyl acrylate, n-butyl acrylate, methyl methacrylate and butadiene used were very low in the additive so guidelines would not be exceeded, said the panel (read the full scientific opinion here). It has not previously been evaluated by EFSA but the monomers constituting the copolymer are listed in Regulation (EU) No 10/2011. The safety assessment of the copolymer in nanoform was requested for use as an additive (impact modifier) in rigid non-plasticised polyvinylchloride (PVC) at up to 10% (w/w) and in non-plasticised polylactic acid (PLA) at up to 15% (w/w). [...]

Source : d'après FoodProductionDaily, Joe Whitworth, 18 février 2015

5. Quand le Sénat supprime la DLUO....



Avec Inco, l'Europe impose déjà la date de durabilité minimale (DDM) à la place de la DLUO. -

Lors de la [séance du 17 février](#) au Sénat dans le cadre du débat sur la loi relative à la [transition énergétique pour la croissance verte](#) portée par Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie, les sénateurs ont débattu de l'opportunité de supprimer la date limite d'utilisation optimale (DLUO) sur les emballages au motif que, confondue avec la date limite de consommation (DLC), elle génère du

gaspillage alimentaire. [...]

Beau comme l'antique, ce débat est surréaliste. Entré en vigueur le 13 décembre 2014, le [règlement européen n°1169/2011](#) relatif à l'information du consommateur dit "Inco" remplace la DLUO par la date de durabilité minimale (DDM) qui indique "la date jusqu'à laquelle une denrée alimentaire conserve ses propriétés spécifiques dans des conditions de conservation appropriées". [...]

Source : d'après Emballages Magazine, Henri Saporta, 18 février 2015

6. Transition énergétique pour la croissance verte : des changements notables pour l'emballage

Le Sénat, qui a achevé la discussion, en première lecture, des articles du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte, a apporté au texte des changements substantiels en adoptant de nombreuses modifications. Ci-dessous celles qui concernent l'emballage.

• Concernant l'économie circulaire et la gestion des déchets (titre IV), le Sénat a voté la création d'une hiérarchie dans l'utilisation des ressources et la remise par le Gouvernement au Parlement, tous les cinq ans, d'un plan de programmation des ressources stratégiques pour l'économie française (articles 19A et 19). • Les objectifs de la politique nationale de prévention et de gestion des déchets ont été complétés pour prévoir, d'ici à 2022, l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques (article 19). • Par ailleurs, le Sénat a voté l'interdiction des sacs de caisse en matières plastiques à usage unique, à compter du 1er janvier 2016, et des sacs autres que les sacs de caisse à compter du 1er janvier 2017, sauf pour les sacs compostables en compostage domestique et constitués de matières biosourcées. • De même, à compter du 1er janvier 2017, l'utilisation des emballages plastiques non biodégradables pour l'envoi de la presse et de la publicité est interdite (article 19 bis). Le périmètre de la filière organisant le recyclage du papier est étendu aux publications de presse, à l'exclusion de la presse d'information générale et politique (article 21 bis A).

• L'inscription de la date limite d'utilisation optimale figurant sur les produits alimentaires non périssables tels que les produits stérilisés ou présentant une faible teneur en eau est supprimée (article 22 undecies).

Source : *Emballage Digest*, 23 février 2015

7. Mise à jour des fiches DGCCRF :

- Papier/ carton : http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Papiers-et-cartons#xtor=RSS-11?utm_medium=twitter&utm_source=twitterfeed
- Encres, revêtements et vernis pour l'impression de la partie extérieure des matériaux : http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Encres-revetements-et-verniss-pour-impression-de-la#xtor=RSS-11?utm_medium=twitter&utm_source=twitterfeed
- Etain et alliages d'étain : http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Etain-et-alliages-d-etain#xtor=RSS-11?utm_medium=twitter&utm_source=twitterfeed
- Aluminium et alliages d'aluminium : <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Aluminium-et-alliages-d-aluminium#xtor=RSS-11>
- Caoutchouc : <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Caoutchouc#xtor=RSS-11>
- Fonte : <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Fonte#xtor=RSS-11>
- Objets en métaux divers revêtus (métal blanchi) : <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Objets-en-metiaux-divers-revetus-metal-blanchi-#xtor=RSS-11>
- Zinc : <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Zinc#xtor=RSS-11>

Source : *economie.gouv.fr*, 23 février 2015